

# CP 315.03

**Vous travaillez dans le secteur de la gestion des aéroports ?**

**Vous avez droit à une prime syndicale !**

## Période de référence/affiliation:

01/01/2022 – 31/12/2022

## Conditions:

Être affilié pendant la période de référence

## Montant :

Dépend des cotisations payées	
Cotisations	Montant de la prime
164,04 euros	90,00 euros
123,03 euros	67,50 euros
82,02 euros	45,00 euros
41,01 euros	22,50 euros

## Paielement :

Le paiement sera effectué à partir du mois de **juin 2023**.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.  
Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>  
S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registerer>

**Votre Liberté Votre Voix**

